



## COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR

Du 22 février 2019

<b>TOMBLAINE - 16h20</b>	
Présents	MM Thierry KLIPFLEL, Jean-Marie NOËL, Roland BOHN, Claude BOMPARD, Michel LEQUEUX, Adrien GASSER, Edouard MIKOLAJCZYK, Claude ROUSSEAU
	Mme Gabrielle FARA MM Sylvain BROSSE, Philippe SCHLATTER
Excusés	Mmes Delphine GUERELLE, Rachel OTT M Pierre MANGIN
<b>LE BUREAU DIRECTEUR</b>	

### **APPROUVE**



Les propositions de tarifs pour les place de la rencontre France – Portugal du 14 avril 2019 :

- 25 € pour la 3<sup>ème</sup> catégorie ;
- 35 € pour la 2<sup>ème</sup> ;
- 50 € pour la 1<sup>ère</sup> ;
- 90 € pour le « VIP Argent » ;
- 150 € pour le « VIP Or ».



Dans le cadre de l'association transfrontalière, les propositions de nommer comme membres de l'association, Jean-Marie NOËL, Claude BOMPARD, Marie-Laure GARBELLINI ainsi qu'une 4<sup>ème</sup> personne non encore définie. Thierry KLIPFEL a, depuis, été validé comme 4<sup>ème</sup> membre ;

### **DECIDE**



De proposer une place « VIP Argent » à tous les membres du CA de la ligue, à tous les salariés de la ligue, à tous les présidents de comités du Grand Est ainsi qu'aux 5 CTS. Une consultation sera lancée par la Directrice avec une date butoir de retour.

-  D'annuler les dettes des clubs luxembourgeois de la saison 2017-2018 (environ 2000 euros).
-  De mettre en place un groupe de travail afin de déterminer des récompenses ligue, de définir des critères et des modalités d'attribution et de valider ou d'ajourner les propositions reçues.  
Le groupe de travail est composé de :
- Roland BOHN ;
  - Adrien GASSER ;
  - Jean-Marie NOËL ;
  - Michel LEQUEUX ;
  - Claude BOMPARD.
-  D'injecter 5000 (cinq mille) euros dans la trésorerie de l'association transfrontalière quand celle-ci sera créée.
-  De mettre à disposition de l'association, sur un quart de temps (selon son temps de travail défini sur son contrat de travail), Detlef SOBOLEWSKI afin de participer à la création et au développement de l'association.
-  De la position négative de la ligue quant à certains vœux proposés par la FFHB :
- Sur les modalités de redistribution des droits de formation des jeunes joueurs et du fond créé pour alimenter les fonds nécessaires ;
  - Sur l'autorisation de 5 licences « B » en moins de 18 ans championnat de France ;
  - Sur la limitation à 4 équipes par convention dans ces mêmes championnats.
-  De prendre le temps de la réflexion quant aux modalités de répartition de joueurs dans les pôles masculins (selon le classement aux sélections ou selon les critères de proximité), avec comme axes de réflexion de :
- Ne pas mettre le site de Reims en danger ;
  - Faire une étude du devenir des anciens pensionnaires des pôles (sur 5 ans) ;
  - Structurer les clubs capables d'accueillir des joueurs de pôles.
-  De demander au Comité du Haut-Rhin de reformuler sa demande d'aide concernant la participation de la Section Sportive de Mulhouse aux phases finales nationales UNSS.

---

## PREND CONNAISSANCE

-  Du fonctionnement du PPF masculin (54 pensionnaires pour le Grand Est) :
- 3 sites d'Accession dont le parcours va jusqu'à la Terminale ;
  - 1 site d'Excellence (actuellement 6 joueurs sur 50 en France), à partir de la 1<sup>ère</sup> et dont les joueurs sont listés par la FFHB ;
  - Des problèmes « d'équilibre » selon les sites en matière de « potentialité » des joueurs intégrant les pôles ;
  - Du problème d'encadrants sur le site de Reims (pas de technicien spécifique pour les gardiens) ;
  - D'une attente d'un projet « politique » de la part de la ligue, bien que la latitude laissée aux élus soit étroite.



Du point sur les vœux fédéraux :

- Mise en activité des officiels de table neutres à compter de mars 2019 ;
- De la nouvelle amplitude d'âge des juges arbitres jeunes, de 13 à 20 ans, conformément à ce qui a été voté lors de l'AG fédérale de Nancy ;
- Des modalités d'imposition du nombre de JAJ selon le nombre d'équipes jeunes présentes dans le club ;
- Des propositions pour les championnats de France jeunes à compter de la saison 2020-2021 :
  - En masculin, moins de 18 ans avec 72 clubs ;
  - En féminines, moins de 17 ans avec 64 ou 72 clubs.



De l'organisation de la prochaine AGO de la ligue avec des ateliers de rencontres le matin et l'AG proprement dite à partir de 14 heures.

Une visite préparatoire sera faite sur site par Gabrielle FARA et Claude BOMPARD avec les élus du comité de l'Aube en charge de l'organisation sur place.



Du point sur la rencontre France – Portugal du 14 avril 2019, sur l'organisation et sur la billetterie.



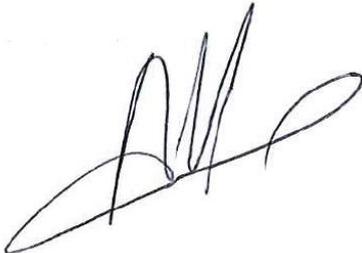
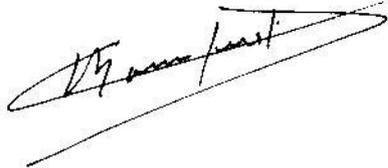
Du point sur les salariés avec la gestion de la boîte électronique de la ligue par Pascale GALERNE et de l'attente des retours du diagnostic RH et financier des comités.



De la signature, prévue le 2 mars 2019 à Luxembourg, de la convention de création de l'association transfrontalière.



Que la candidature de la ligue pour organiser l'assemblée générale fédérale à Strasbourg en 2020 n'a pas été retenue (elle s'effectuera à Pau).

20h00	
Le Président Thierry KLIPFEL	Le Secrétaire général Claude BOMPARD
	

Destinataires : - Membres du CA

- Présidents de comités départementaux
- CTS
- Ligue (salariés, site et diffusion clubs)
- Comités départementaux
- FFHB